

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

ÉDITION DU SOIR

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne.

ADMINISTRATION ET BUREAU A. LYON 41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Rédacteur en chef: A. SCHNEEGANS Ancien député du Bas-Rhin.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Ville de Lyon... Trois mois: 9 fr. Six mois: 18 fr. Un an: 36 fr.

Gérant: C. THÉNÈSY Impimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les mandats non accompagnés d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

RECLAMES ET FAITS DIVERS 1 fr. la ligne.

NOUVELLES DU JOUR

22 mars.

Le Times publie une dépêche de Berlin du 19 mars, dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance.

Le télégraphe nous a transmis ce matin le résumé d'une conversation que M. Thiers a eue avec les députés lyonnais, au sujet des impôts sur les matières premières.

L'industrie des soies ne refuse nullement de payer pour aider la France à acquiescer sa dette. Nous l'avons dit et redit, et nous le répétons encore.

C'est faire injure gratuitement au patriotisme de notre ville et de notre commerce que de prétendre trouver un autre mobile à ces résistances contre l'impôt projeté.

On nous assure que la commission du budget a demandé au gouvernement de vouloir bien lui dire à quelle époque les nouvelles taxes qu'il se propose de mettre sur les matières premières, seront perçues.

La commission tenait à avoir ce renseignement pour équilibrer son budget de recettes. Le gouvernement aurait déclaré refuser de s'expliquer sur ce point.

Ce qui semble le prouver, c'est que l'impôt des transactions commerciales, qui paraissait définitivement abandonné pour le budget de 1872, est remis en cause.

L'Evening Standard consacre à l'alliance de l'Allemagne et de l'Italie un article remarquable où nous trouvons les réflexions suivantes:

C'est un fait bien digne de remarque que la merveilleuse révolution qui s'est opérée dans les relations des principaux Etats de l'Europe en un espace de temps incroyablement court.

On lit dans le Moniteur

La majorité du conseil municipal de Paris tient à montrer qu'en l'absence de M. Motin, retenu loin de ses travaux, s'est soulevé et son esprit qui dirigeait réellement cette assemblée.

Tout au contraire du Moniteur, nous espérons que tôt ou tard ces vœux seront exaucés, et nous ne voyons pas en quoi cette délibération du conseil municipal de Paris, si sensée et si conforme à toutes les notions de droit, de liberté et d'égalité, pourrait être rapprochée, comme le fait le journal parisien, de l'insurrection de la Commune.

La question soulevée par le conseil municipal de Paris est fort simple. Les écoles publiques sont placées sous la surveillance de l'Etat.

Nous ne voyons pas par quels arguments on pourrait soutenir qu'il doive en être ainsi; nous voyons au contraire que les instituteurs congréganistes ont tout intérêt à être soumis aux mêmes règles que les instituteurs laïques.

Peut-être que, cette année, vous n'aurez pas rencontré de ces orateurs qui attirent les grandes foules et soulèvent toute une population.

Quant aux prix des ports étrangers et de transport par mer, dont les deux administrations auront à se tenir compte réciproquement, ils sont fixés par deux tableaux annexés à la convention.

Si les instituteurs congréganistes qui demandent à leurs supérieurs la lettre d'obédience en savent assez pour obtenir le brevet de capacité, pourquoi ne se présenteraient-ils pas devant le même jury d'examen que leurs collègues laïques.

Nous nous bornons à poser les deux termes du dilemme, et nous défions qu'on en sorte. Il nous est donc difficile de comprendre comment les instituteurs congréganistes eux-mêmes et leurs défenseurs ne demandent pas qu'ils soient soumis aux mêmes règles que les autres.

Maintenant il est possible que le Moniteur nous traite de « communaux. Communaux pour ceux-ci; cléricaux pour ceux-là. Quelque dépit qu'en puisse éprouver un de nos confrères de Lyon, nous répéterons avec Machiavel: « Celui qui est traité de gueule par les gibelins et de gibelin par les guelfes, celui-là seul est dans le vrai. »

Nous continuons aujourd'hui l'analyse de la convention postale qui va être soumise à l'Assemblée nationale.

Les articles 12 et suivants sont importants en ce qu'ils régissent les relations entre les administrations des deux pays.

Le prix de port français et allemand ne donnera lieu à aucun compte entre les deux administrations.

Quant aux prix des ports étrangers et de transport par mer, dont les deux administrations auront à se tenir compte réciproquement, ils sont fixés par deux tableaux annexés à la convention.

Le tableau A indique les conditions auxquelles les lettres, journaux, etc., d'Allemagne pourront être expédiés ou reçus par la voie de France, le tableau B celles des lettres, etc., expédiés et reçus de France par la voie d'Allemagne.

L'administration des postes d'Allemagne transportera pour l'autre les dépêches closes qu'elles expédieront ou recevront par leurs territoires respectifs.

Il est entendu toutefois qu'il ne sera payé aucune indemnité pour un excédent de transport trimestriel qui ne sera pas supérieur à 100 kilogrammes de lettres ou à 500 kilogrammes de journaux et autres imprimés.

Les administrations des postes de France et d'Allemagne feront transporter l'une pour l'autre les dépêches closes qu'elles expédieront ou recevront par la voie de leurs services de paquebots.

L'art. 14 porte que la correspondance concernant le service des Postes sera seule admise à la franchise.

L'art. 16 dit que la conversion des sommes exprimées en thalers et en gros, ou en autres monnaies allemandes, sera effectuée, quand il y aura lieu, d'après l'usage établi dans le service des postes d'Allemagne.

Pendant cette dernière année, la convention continuera d'avoir son exécution pleine et entière, sans préjudice de la liquidation et du solde des comptes entre les administrations des deux pays, après l'expiration dudit terme.

Le matin, premier jour de printemps, nous avons eu ici de la neige pendant une heure.

Le mardi, premier jour de printemps, nous avons eu ici de la neige pendant une heure. Puis le soleil a paru. Puis, je crois bien que la neige va recommencer.

COURRIER DE PARIS

21 mars 1872.

Ce matin, premier jour de printemps, nous avons eu ici de la neige pendant une heure.

Leurs tables. Il n'y a de satisfaits que les directeurs de théâtres.

Les subventions ont été votées hier à la Chambre, et l'on a bien fait. Il ne s'agit, ni sous prétexte de réformes, de supprimer les sources de travail, ni, sous prétexte d'austérité, de ne plus nous amuser qu'à tourner nos pouces.

Le journal la Presse vient de publier quelques lignes d'allure officieuse, que plusieurs autres feuilles ont reproduites, à propos de la mission de M. Fournier. Selon la Presse, les positions de M. Fournier et d'Harcourt sont parfaitement définies à Rome, aucun conflit n'est à craindre entre ces deux personnages.

Et à propos encore des affaires d'Italie, vous avez reproduit sans doute la correspondance de Florence que donne l'Univers d'hier au soir, avec apostrophe de M. Louis Veuillot.

Grand remue-ménage dans les propriétés de journaux à Paris. L'Académie nationale, dirigé par M. Peyrat, député de la gauche, passe aux mains de financiers qui en confient la direction à M. de la Postolice, ancien rédacteur de la Presse, de Paris-Journal, etc.

Je viens de lire le Dernier Bonaparte. Eh bien! je me hâte de vous dire que je regrette beaucoup la réclame que j'ai faite à cette production.

Les grandes ventes de peintures et d'objets d'art sont terminées à la salle Drouot, et nous approchons d'ailleurs du salon annuel qui s'ouvre le 1er mai aux Champs-Élysées.

En attendant, les amateurs peuvent prendre patience en allant visiter la belle galerie de M. Durand-Ruel, le fameux marchand-expert, rue Le Pelletier.

Depuis le jour que le Père Lacroix prêchait son sermon sur la vie morale, que les temps sont changés! l'autre jour dans une église sur la rive gauche du Rhône.

Je ne songeais point que, dans l'ordre même, il s'était fait une scission; qu'il y avait maintenant de cet ordre une part qui trouvait le Père Lacroix un peu bien relâché, un peu bien enclin aux idées de justice et de liberté.

Une grande simplicité, de la clarté, une phrase correcte et familière à la fois dominaient du charme à sa parole un peu froide.

BULLETIN DU JOURNAL DE LYON Du 23 Mars 1872.

LE TEMPS DE CAREME

Le carême s'avance; et déjà voici que vient la semaine sainte, chères lectrices! Car, sachez-le bien, messieurs les maris, c'est aux yeux du Journal de Lyon que nous entendons consacrer cette cause.

licieux, appropriés aux mauvaises qualités de son lot. Et quand, le prédicateur ayant fini son énumération, les dames attendaient l'énoncé de leurs devoirs envers le dix-septième mari, le bon, le vrai, l'intelligent, le doux, l'affectueux, celui que vous n'avez peut-être pas, madame, mais que vous mériteriez certainement d'avoir, voilà le prédicateur qui passait aux devoirs des veuves.

Mais de même que, malgré vos perfections, mesdames, il n'est pas que vous n'avez de loin en loin, besoin de vous fortifier dans ces perfections mêmes par les exhortations, qu'en ce temps de pénitence, vous adressent les prédicateurs, de même vous ne trouverez point mauvais que nous fassions cette cause un peu sérieuse et adaptée aux pensées austères que vous doit inspirer le temps où nous sommes.

Il n'y a donc pas à douter que vous avez profité de ces jours de recueillement pour fortifier votre esprit par quelque solide lecture, et pour développer les vertus dont vous êtes douées une nature libérale, en écoutant avec assiduité les sages avis de quelque prédicateur de la station.

Vous avez pu cependant rencontrer dans cette station des prédicateurs véritablement apostoliques, qui vous auront touchée et vous auront inspiré un sympathique respect. On en voudrait dire ici quelques mots.

On ne peut nier que l'éloquence de la chaire, envisagée sous ce rapport humain, n'ait participé à la décadence générale de ces vingt dernières années. Nos prédicateurs actuels n'ont pas remplacé le Père Hyacinthe, qui lui-même n'avait pas remplacé le Père Lacordaire qui lui-même n'avait pas remplacé Bossuet.

loquence ait revêtu des formes plus sympathiques qu'en la personne et en la parole du Père Lacordaire et qu'elle ait exercé une influence à la fois plus profonde et plus étendue.

Alors, en vain la raison s'efforce-t-elle de résister; comme dit Pascal dans son magnifique langage: elle ne peut mettre le prix aux choses! Il est impossible de rien trouver qui, plus que les conférences du Père Lacordaire, réponde à ce sentiment élevé qui était au cœur de la jeunesse d'alors.

Etude de M^r AURoux, notaire à Roanne.

Vente après décès DU MATÉRIEL

Complet employé à la construction de l'hôtel-de-ville de Roanne (Loire).

Le lundi vingt-cinq mars mil huit cent soixante-douze, à neuf heures du matin, et jours suivants.

A Roanne, dans les chantiers de l'hôtel-de-ville.

Il sera procédé, par le ministère de M^r Auroux, notaire à Roanne, et à la requête de M. Jules Rolland, expert-teneur de livres, demeurant à Lyon, qualifié de liquidateur judiciaire de la succession bénéficiaire de M. Georges Bessey, en son vivant entrepreneur de travaux publics, demeurant à Lyon.

A la vente aux enchères d'un très-beau matériel de construction, composé notamment de :

Bois de charpente et de charafaudage, grand nombre de plateaux chêne et sapin, solives, deux hangars en planches couverts en tuiles, grand assortiment d'échelles d'engin avec leurs cordages, autres cordages de toutes dimensions, cabestans, treuils garnis de échelles ordinaires, tréteaux, moulures de toutes forces garnis de leurs câbles, le tout en très-bon état de conservation, poulies, bécasses, enclume, soufflet, étau, outils de forge, de charpentier, tailleur de pierre, boudoirs, bayards, broyeurs, plomb en lingots et

rouleaux, petits rails, pierre de taille, moellons, etc., etc.

La vente sera faite au comptant et il sera perçu en sus du prix principal cinq centimes par franc.

Signé, AURoux.

Cabinet d'affaires de M. RIVALS, rue Saint-Gôme, numéro 9, Lyon.

A VENDRE Par suite de cessation d'affaires

DEUX PHARMACIES d'un très-bon rapport, dans les environs de Lyon. Facilité pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M. Rivals, 2761

On demande à acheter dans un rayon de cent à cent cinquante kilomètres de Lyon, une

GRANDE PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément, avec habitation confortable.

S'adresser à M^r Joannard, notaire à Lyon, place des Terreaux, numéro 9.

UN ALSACIEN marié, connaissant l'agriculture des jardins, désire trouver une place de concierge à la campagne, dans les environs de Lyon.

Peut fournir de bons renseignements. S'adresser au bureau du Journal. 2762

PARIS CHEZ SOI

20, rue du 4-Septembre, 29 PARIS

Le CORRESPONDANT UNIVERSEL se charge moyennant 2 fr. 50

ÉTRANGER par an, de l'achat de toutes sortes de marchandises, d'objets d'art, etc.

L'ADMINISTRATION fait profiter l'ADHÉRENT de la remise qu'elle perçoit chez les fabricants, fournisseurs, éditeurs (Librairie, musique), etc. La remise varie de 1 à 33 0/0.

Envoi gratuit d'un spécimen. Toute demande de renseignements doit être adressée à l'adresse de M^r PERELLI et Cie, directeurs, et accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse.

AVIS IMPORTANT Le conseil d'administration de la Société nationale de crédit, pour servir d'aide au commerce et à l'industrie (loi du 24 juillet 1863) a décidé l'établissement d'une succursale dans les villes de Lyon, Villefranche et autres villes importantes du département du Rhône.

Les personnes qui désireraient obtenir la direction de l'une de ces succursales sont invitées à s'adresser en personne ou par écrit à M. l'inspecteur général, au siège de la Société, 7, rue Lafayette, Paris, qui leur fera connaître les avantages et les conditions attachées à la direction demandée.

A VENDRE deux chevaux landais

S'adresser à M. Desmurget, rue Ferrandière, 6.

ROB-SAVARES! DÉPURATOIRE-TONIQUE Perfectionné POUR LA RAPIDE GUÉRISON DES Maladies contagieuses, Faiblesse des organes, Pertes, Affections cutanées, Vices du sang.

Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant médicament le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.

Expéditions par correspondance S'adr. à M. TOUSSAINT, chim. pharm. de 1^{re} classe, RUE PIZAY, 12, au 1^{er} étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à LYON.

M^{me} CHRÉTIEU

de la Faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale.

M^{me} Chrétieu compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues.

Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, 9, rue de Bourbon, au 1^{er}, Lyon.

TARNAVASSI brocheur, rue Ferrandière, n° 6, à Lyon.

A VENDRE CHEVAUX GARROSSIERS

S'adresser à la pension de chevaux de Charles RICATTE, rue de Créqui, 75. 2764

ON DEMANDE de suite un comptable, nouvellement libéré du service, pouvant au besoin faire des voyages.

Adresser poste-restante, aux initiales V. V. C., Lyon. 2760

AGENCE pour la vente des immeubles

RUE ROMARIN, 29, AU 1^{er} (au-devant place des Terreaux, 1)

ON DEMANDE

Un terrain propre à l'établissement d'un entrepôt, dans le périmètre compris entre la rue de Vendôme et les quais du Rhône.

De petites maisons de campagne dans tous les environs de Lyon, notamment dans la direction de Saint-Rambert-Collognes et Fontaines et dans celle d'Oullins et Saint-Genis.

GRESHAM Compagnie anglaise d'Assurances sur la Vie SUCCURSALE FRANÇAISE ÉTABLIE DEPUIS 1854 - 30 - RUE DE PROVENCE, A PARIS - 30 -

A VENDRE OU A LOUER BELLE CAMPAGNE Située à l'extrémité de MONPLAISIR

LA GRANDE MAISON

la plus vaste Manufacture spéciale d'Habillements pour Hommes et Enfants

Rue Croix-des-Petits-Champs, nos 5, 7 et 9 PARIS Rue Croix-des-Petits-Champs, nos 5, 7 et 9

15 ÉTABLISSEMENTS EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE

SUCCURSALE DE LYON

4, PLACE DES JACOBINS, 4



L'administration centrale de la GRANDE MAISON DE PARIS à l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient d'adresser à sa SUCCURSALE DE LYON, 4, PLACE DES JACOBINS, en prévision de l'Exposition, un assortiment considérable des nouveautés de la saison en vêtements POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

UN RAYON SPÉCIAL EST AFFECTÉ AUX VÊTEMENTS DE PREMIÈRE COMMUNION Echange ou remboursement de tout objet ayant cessé de plaire. — Envoi franco contre remboursement.

PRIX FIXE INVARIABLE

La vitrine de la GRANDE MAISON DE PARIS à l'Exposition de Lyon est située groupe II, série I, n° 184.

BOURSE DE PARIS — Jeudi 21 Mars (de midi 1/2 à 3 h.). Table with columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various financial data.

BOURSE DE LYON — Vendredi 22 Mars (de 11 h. à midi 1/2). Table with columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various financial data.

BULLETIN FINANCIER Table with columns for various financial news, exchange rates, and market commentary.